



Appel à candidature des étudiants de BTS

publié le 15/09/2016

Descriptif :

En 2015, le Lycée de la Venise Verte a intégré le Consortium Poitou-Charentes de la région Aquitaine, Limousin, Poitou-Charentes, des établissements du supérieur permettant l'adhésion à la Charte Erasmus-Stage.

Sommaire :

- Candidats éligibles au dispositif
- Critères de sélection
- Sélection par un jury et la formalisation du contrat de mobilité
- Financement du projet
- Comment se porter candidat ?

En 2015, le Lycée de la Venise Verte a intégré le Consortium Poitou-Charentes de la région Aquitaine, Limousin, Poitou-Charentes, des établissements du supérieur permettant l'adhésion à la Charte Erasmus-Stage. Dans ce cadre, des subventions nous ont été accordées pour participer au financement de cinq stages de deux mois dans un pays de l'Union européenne.

Deux mois s'entendent comme présence de date à date (2 X 30 jours) au sein de l'entreprise d'accueil. En aucun cas, vous ne pourrez réduire votre temps de présence (sauf cas de force majeure avéré et accepté par l'Agence européenne, des attestations officielles vous étant demandées) sous peine de vous voir réclamer la subvention accordée.

● Candidats éligibles au dispositif

Tous les étudiants inscrits dans notre établissement sont concernés quelle que soit leur nationalité. Seule restriction : vous ne pouvez vous porter candidat pour partir dans le pays dont vous êtes ressortissant.

Etudiants en situation de handicap : vous pouvez vous porter candidat au même titre que tout autre étudiant. Les besoins spécifiques relatifs à votre handicap seront analysés et les moyens nécessaires seront accordés par l'agence nationale pour rendre possible votre mobilité.

Les étudiants des BTS ABM, NRC et SIO peuvent se porter candidats auprès de

- Mme Gaufichon pour le BTS ABM
- Mme Quesada ou Mme Etourneau pour le BTS NRC
- M. Ingrand pour le BTS SIO.

● Critères de sélection

○ Principes communs de sélection inscrits dans la charte :

- Équité de traitement des candidats
- Transparence des critères de sélection
- Non discrimination des publics les + éloignés de la mobilité

○ Critères propres au Lycée de la Venise Verte :

motivation et engagement

Motivation et engagement pour la mobilité que les enseignants constateront par l'activité de recherche de stage que vous aurez initiée.

Toutefois le lycée s'engage également à vous aider dans cette démarche de recherche de stage par l'intervention des professeurs de l'équipe pédagogique, professeurs de langue et professeurs animateurs du Club Inter-Mondes, dans le but de vous aider :

- à choisir des entreprises et des projets éligibles aux attentes de l'examen de votre STS de spécialité.
- à favoriser tous contacts et dialogues avec les entreprises.

Motivation et engagement dans la formation (présence en cours, investissement, résultats académiques etc ...)

Intérêt pour la langue de travail du stage et la culture du pays d'accueil

La langue de travail peut éventuellement être différente (anglais) de la langue pratiquée dans le pays d'accueil (pour information, 80% des mobilités Erasmus se déroulent en anglais comme langue de travail).

Toutefois l'intérêt pour la culture est supposé induire le respect des modes de fonctionnement et la capacité d'adaptation.

Il s'agit plus de mesurer l'attitude et l'engagement que le niveau, la mobilité ayant justement pour objectif des progrès dans ce sens.

Le niveau requis peut dépendre des compétences à mettre en œuvre lors du stage suivant la section.

Pour ce critère, nous consulterons le professeur de langue. Si la langue n'est pas enseignée (ex : espagnol en ABM ou SIO), nous demanderons à un membre de l'équipe d'enseignement de la langue en question de procéder à une rapide évaluation (niveau de base et motivation), pour les pays d'une langue non enseignée au lycée, un entretien avec un professeur de langue ou de culture générale sera organisé.

Respect des règles

Capacité à respecter les règles (documents à rendre etc..) et respect des conditions de présentation exigées pour la candidature.

On ne peut attendre d'un étudiant qui n'aurait pas rempli toutes les conditions de son inscription au lycée qu'il respecte mieux les contraintes administratives dans le cadre d'Erasmus-Stage.(présentation des pièces et respect des délais).

● **Sélection par un jury et la formalisation du contrat de mobilité**

Ces critères seront évalués lors d'un entretien avec le Comité de sélection. Vous serez convoqué pour ces entretiens le **jeudi 29 septembre 2016 à partir de 15h40**

La commission de sélection sera composée de :

- M. Laurent Bayenay, proviseur du Lycée de la Venise Verte, seul habilité à signer la convention de mobilité avec les étudiants ;
- M. Pierre Castro, chef des travaux ou M. Hervé Meillaud, Proviseur-adjoint ;
- 3 professeurs des BTS concernés ;
- Mme Martine Saliou-Hervet, secrétaire en charge des mobilités au lycée.

La commission classera les étudiants en deux groupes :

- Les étudiants allocataires Erasmus-Stage. Ces candidats seront classés du plus méritant au moins méritant. Les quatre premiers seront sélectionnés comme candidats allocataires et invités à signer leur contrat de mobilité. La commission décidera si elle est en mesure d'accorder une cinquième allocation de mobilité.

- Les étudiants ne pouvant être retenus pour une candidature Erasmus-Stage.

Une fois sélectionné, vous signerez avec le Consortium Poitou Charentes un contrat de mobilité précisant vos droits et vos devoirs d'étudiants Erasmus-Stage et vous engageant à respecter les conditions indiquées dans la Charte de l'étudiant Erasmus. Vous signerez également une convention de stage (vous-même, le lycée de la Venise Verte, l'entreprise d'accueil) dans laquelle sera précisée la nature du projet professionnel à mener, les compétences attendues et le ou les professeurs référent(s) de stage.

Vous devrez attester de la souscription à une assurance responsabilité civile ainsi qu'à une assurance rapatriement.

Vous remplirez toutes les obligations de l'étudiant Erasmus-Stage :

- inscription sur la plateforme mobility tools,
- inscription sur la plateforme d'aide linguistique et évaluation en début et en fin de stage,
- élaboration de votre rapport de participant.

● Financement du projet

Vous recevrez une allocation d'un montant de :

- 1000 € (500 € par mois)

Les pays éligibles étant les suivants Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Espagne, Danemark, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Lichtenstein, Lituanie, Luxembourg, Ancienne République Yougoslave de Macédoine, Malte, Norvège, Pologne, Portugal, Slovaquie, Suède, Slovénie, , Pays-Bas, Royaume-Uni, Roumanie, République Tchèque, Turquie.

80% de cette allocation vous seront versés dès signature de l'arrêté par le Président du Consortium Poitou-Charentes. Vous devrez pour cela avoir complété votre dossier sur la plate-forme régionale indiquée en fin de cet appel.

Les 20% restants vous seront versés au plus tard 30 jours après remise des documents de fin de stage.

● Comment se porter candidat ?

1- Prendre contact avec le professeur responsable de votre filière :

- Mme Gaufichon pour le BTS ABM
- Mme Quesada ou Mme Etourneau pour le BTS NRC
- M. Ingrand pour le BTS SIO.

2- Remettre une lettre de motivation (maximum 700 mots) sous pli cacheté à Mme Saliou-Hervet (bureau de la scolarité – supérieur), compléter et signer la liste d'émargement des candidats avant le *mardi 27 septembre 2016 à 16 h. Indiquer votre adresse électronique.*

Vous indiquerez dans cette lettre le pays visé pour votre mobilité et le type de stage recherché. Vous y expliquerez en outre en quoi ce projet de mobilité viendra enrichir votre parcours académique et professionnel et faciliter votre insertion professionnelle ou l'accès à une poursuite d'études.

3- Etre présent à la convocation qui vous sera faite par message électronique.

Résultat des sélections : vendredi 30 septembre 2016.

4- Par la suite, vous devrez déposer votre dossier auprès du Consortium Poitou-Charentes d'établissements supérieurs via l'application [TELESERVICES](#)  que nous vous conseillons vivement de consulter dès à présent.